

## DÉCISION DU MAIRE N° 2024/090

### CONCESSION CIMETIÈRE COMMUNAL – CONCESSIONS – 3ème TRIMESTRE 2024

#### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE THÔNES,

- VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son alinéa 4 ;
- VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020/094 alinéa n° 2 du 23 juillet donnant délégation de pouvoir au Maire pour prendre les décisions en vertu de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU délibération du Conseil Municipal n° 2023/059 en date du 12 mai 2023 portant fixation des tarifs municipaux et notamment les concessions dans le cimetière communal ;

Considérant les demandes enregistrées entre le 1<sup>er</sup> juillet 2024 et le 30 septembre 2024 tendant à obtenir une concession ou un renouvellement de concession dans les cimetières communaux ;

Sur proposition de Mme la Directrice Générale des Services ;

### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** Il est accordé une concession de 15 ans aux concessionnaires ou à leurs ayants droit, au titre d'une concession nouvelle ou à renouveler et moyennant une somme établie selon les tarifs en vigueur.

N° concession	Date de début	Date de fin	Type	Cimetière	Durée	Montant
EC-B-CV-016	01/07/2024	30/06/2039	Cavurne	Extension	15	910.00 €
AC-B-118	12/04/2026	11/04/2041	Pleine terre	Ancien	15	680.00 €
NC-1-026-027	19/08/2024	18/08/2039	Caveau	Nouveau	15	1 280.00 €
AC-D-178	16/06/2024	15/06/2039	Pleine terre	Ancien	15	680.00 €
NC-C-031	01/09/2024	31/08/2039	Cavurne	Nouveau	15	910.00 €
NC-C-029	26/06/2024	25/06/2039	Cavurne	Nouveau	15	910.00 €
AC-A-117	28/05/2024	27/05/2039	Pleine terre	Ancien	15	680.00 €
NC-1-024-025	30/06/2024	29/06/2039	Caveau	Nouveau	15	1 280.00 €
AC-B-079	19/08/2024	18/08/2039	Pleine terre	Ancien	15	680.00 €
AC-D-183	19/08/2024	18/08/2039	Pleine terre	Ancien	15	680.00 €
AC-B-086	28/01/2024	27/01/2039	Pleine terre	Ancien	15	680.00 €
NC-C-028	27/04/2024	26/04/2039	Cavurne	Nouveau	15	910.00 €
NC-B-029	16/07/2024	15/07/2039	Pleine terre	Nouveau	15	680.00 €
AC-B-070	08/04/2024	07/04/2039	Pleine terre	Ancien	15	680.00 €
NC-2-033-034	03/09/2024	02/09/2039	Caveau	Nouveau	15	1 280.00 €
AC-D-207	18/12/2026	17/12/2041	Pleine terre	Ancien	15	680.00 €
NC-A-031	19/09/2024	18/09/2039	Pleine terre	Nouveau	15	680.00 €

.../...

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le 04/10/2024

ID : 074-217402809-20240930-THDEC24090-AU

SLOW

**ARTICLE 2 :** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal après compte-rendu à l'organe délibérant et dont un extrait sera publié sur le site Internet de la Mairie.

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DECISION PAR  
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE - 4 OCT. 2024  
ET PUBLICATION LE - 4 OCT. 2024

THÔNES, le 30 septembre 2024

Le Maire,



Pierre BIBOLLET